

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

**Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le vingt-deux avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FAGONT Alain, Maire.

**Nombre de conseillers :**  
**En exercice : 27**  
**Présents : 23**  
**Votants : 27 dont 4 procurations**

**L'ordre du jour de la présente séance a été :**  
Publié sur le site internet de la Commune le 22 avril 2026  
Affiché en mairie le 22 avril 2026  
Envoyé à la presse le 22 avril 2026

Présent(e)s : vingt-trois (23)

M. FAGONT Alain, Mme MAHAUT Jessika, M. THABEAU Didier, Mme CHETTOUH Aïcha, M. PRADIER Éric, Mme RÉVEILLOUX Françoise, M. LAZEWSKI René, Mme MATHEY Catherine, M. KLINKPÈ Sèvèho, M. ALLEZARD Fabien, Mme BALICHARD Dominique, Mme CORDELETTE Claire, M. DAVID Anthony, Mme DE ALMEIDA Dominique, Mme DELPUEYO Jessica, M. DOS SANTOS Antonio, M. GAILLARD Jean-Michel, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme PIRES Claude, Mme ALAPETITE Nadine, M. BACHELLERIE Frédéric, M. CHATTI Mourad, Mme COUTANSON Pascale.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : quatre (4)

- De Mme BERREIRO Elsa-Maria à REVEILLOUX Françoise ;
- De M. BÉRARD Cyrils à Mme MAHAUT Jessika ;
- De Mme MANDON Christine à Mme Nadine ALAPETITE
- De M. FROMENT Sylvain à M. Frédéric BACHELLERIE

Absent(e)s: zéro (0)

Secrétaire de séance : Mme Jessika MAHAUT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures et constate que le quorum est atteint.

**Objet : Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale**

**Rapporteur : Catherine MATHEY**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612-2 et L2312-1, relatifs à l'adoption du budget communal,

**Vu** le Débat d'Orientation Budgétaire du 13 avril 2026,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances du 21 avril 2026,

**Considérant** qu'il revient au conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions,

**Entendu l'exposé du rapporteur,**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 175 000 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;**
- **D'inscrire les crédits prévus au Budget Primitif 2026 ;**
- **D'autoriser à Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

<b>La Secrétaire de séance, Jessika MAHAUT</b>	<b>Monsieur le Maire, Alain FAGONT</b>
	